



LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION

n°7 Février 2014

En route pour 2014

L'année 2013 fut une année créative et constructive pour les projets Forêt d'Exception. Un retour rapide sur les principaux événements des derniers mois nous permet de comprendre et d'aborder les enjeux du label pour l'année 2014.

En complément des réunions plénières sur Paris ou sur les forêts du réseau, un nouveau type de rendez-vous a ponctué l'année 2013 pour le Comité national d'orientation Forêt d'Exception®. La présidente et le vice-président du Comité, Michèle Prats et Olivier Nougarede, ont été invités aux séminaires semestriels des chefs de projet Forêt d'Exception ; le 21 mars et le 13 septembre 2013, ils ont ainsi participé aux échanges d'expériences.

En 2014, un séminaire élargi réunira à la fois les membres du Comité national et les équipes ONF, pour élaborer un bilan des premiers dossiers de candidature et bâtir ensemble des recommandations pour les candidatures à venir.

Au cours de l'année 2013, cinq nouveaux contrats de projet ont été finalisés et validés en Comité de pilotage local : le 2^{ème} contrat de projet signé à Fontainebleau le 7 juin dernier, et les 1^{ers} contrats validés à Verdun, Compiègne, Val Suzon et en Grande Chartreuse. Chacune de ces quatre forêts prépare un dossier de candidature au label, en visant son envoi au niveau national au cours de l'année 2014.

En 2014, les activités du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® devraient par conséquent s'intensifier avec ces nouvelles candidatures, et deux rapporteurs désignés en son sein seront mis à contribution pour chaque dossier en projet.

Au second semestre 2013, les rapporteurs Sylvie Barrère et François Aureau, ont été invités à découvrir les travaux des partenaires mobilisés sur la forêt de Compiègne. Ils ont assisté, en observateurs, aux réunions du Comité de pilotage local des 18 octobre et 9 décembre.

Rapporteurs des dossiers de candidature au label en préparation

Compiègne
Sylvie Barrère
François Aureau

Verdun
Anne Vourc'h
Olivier Nougarede

Grande Chartreuse
Christophe Chauvin
Paul Arnould

Val Suzon
Michèle Prats
Paul Arnould

Avancées du label Forêt d'Exception® en 2013

Au second semestre 2013, les partenaires impliqués dans les différents sites du réseau Forêt d'Exception® ont construit des programmes d'actions ambitieux dont les premières réalisations sont en cours.

Étapes d'avancement	Projets
5	Label attribué Fontainebleau 
4	Dossier de candidature validé en Comité de pilotage Compiègne
3	Contrat de projet validé Grande Chartreuse
3	Contrat de projet validé Verdun
3	Contrat de projet validé Le Val Suzon
3	Contrat de projet validé Rouen
3	Contrat de projet rédigé Bercé
3	Contrat de projet rédigé Boscodon
2	Protocole d'accord signé Massif du Valier

Étapes d'avancement	Projets
2	Protocole d'accord signé Tronçais
2	Protocole d'accord signé Les Camporells
2	Protocole d'accord signé Montagne de Reims
2	Protocole d'accord signé Bassin d'Arcachon
2	Protocole d'accord à rédiger Volcans de Martinique
2	Protocole d'accord à rédiger La Sainte Baume
1	Comité de pilotage en cours de création Le Donon
1	Comité de pilotage en cours de création L'Aigoual
0	Projet non démarré La Joux - Levier

L'activité du réseau Forêt d'Exception au 2nd semestre 2013

5/07 - Massif du Valier
Comité de pilotage
Inauguration du parcours pour tous au Pla de la Lau

9/09 - Grande Chartreuse
Comité de pilotage

27/09 - Verdun
Comité de pilotage

17/10 - Val Suzon
Comité de pilotage

17/10 - Fontainebleau
Comité de pilotage

18/10 - Compiègne
Comité de pilotage
Inauguration de la grille des Beaux-Monts

9/12 - Compiègne
Comité de pilotage

10/12 - Rouen
Comité de pilotage de la Charte forestière de territoire et de Forêt d'Exception

19/12 - Sainte Baume
Comité de pilotage

Au cours de l'année 2013, les cinq contrats de projet validés en Comité de pilotage ont initié des programmes d'actions ambitieux dans les forêts domaniales de Fontainebleau, Compiègne, Verdun, Grande Chartreuse et Val Suzon. Ils s'organisent autour de thématiques telles que : la valorisation paysagère ou historique pour le public, les suivis écologiques d'une espèce, le plan de gestion d'un espace protégé, l'évaluation des ressources économiques de la forêt, la mutualisation des moyens de communication entre les partenaires.

A Rouen, le succès de la précédente charte forestière de territoire mise en œuvre sur la période 2009-2013, a incité les partenaires à construire un nouveau programme en 2014. Comme précédemment, il intégrera un contrat de projet respectant l'esprit du label Forêt d'Exception® dans les forêts domaniales concernées.

Communication

Au second semestre 2013, le label Forêt d'Exception® a été présenté à deux réseaux d'acteurs impliqués dans la valorisation des patrimoines, avec deux communications successives :

- les 5 et 6 novembre, dans le cadre du séminaire « Entre repli et ouverture, quelles limites pour les espaces patrimoniaux ? » organisé par l'association Icomos-France au Château de Maisons-Laffitte. Les expériences de Val Suzon et de Fontainebleau ont illustré le propos.
- le 7 novembre, « Les apports du label Forêt d'Exception » ont été globalement abordés dans le cadre du séminaire « Forêt » organisé par la Fédération des parcs naturels régionaux de France et l'ONF, au sein du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Enfin, la revue *Espaces naturels*, n°45 de janvier 2014, a publié un article sur « Forêt d'Exception®, un label fédérateur de projets innovants ». Il est étayé par les témoignages croisés de Olaf Holm et Xavier Rousset, respectivement directeurs du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et de l'Agence ONF Aube-Marne. Philippe Barret, membre du Comité national d'orientation et spécialisé dans la facilitation du dialogue territorial, y contribue également avec un propos intitulé « Expérimenter une gestion concertée ».



certifié ISO 9001 et ISO 14001



Direction générale

Direction forêts et risques naturels
2 avenue de Saint Mandé - 75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr